

Parution janvier 2015

CHIFFRES CLEFS

3 311 entreprises

3 471 établissements

2 198 établissements
employeurs

5 971 salariés

1 551 apprentis

3 641 chefs
d'entreprise

697 conjoints
collaborateurs



SOMMAIRE

<i>I / Caractérisation du secteur de l'Alimentation</i>	<i>3</i>
<i>II / Grandes tendances du secteur de l'Alimentation</i>	<i>9</i>
<i>III / Marché de l'emploi et analyse des métiers en tension</i>	<i>15</i>



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Haute-Normandie

*boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur,
poissonnerie, chocolaterie, confiserie, restauration rapide,
vente de plats à emporter, fromagerie, etc.*

Le secteur de l'Artisanat haut-normand peut être défini comme l'ensemble des entreprises immatriculées au Répertoire des Métiers (RM) en Haute-Normandie et exerçant une activité artisanale à titre principal ou secondaire. Au 31/12/2013, l'Observatoire régional de l'Artisanat comptabilise :

- *27 295 entreprises artisanales et 28 557 établissements artisanaux ;*
- *14 227 établissements employeurs exerçant une activité artisanale à titre principal et employant 42 378 salariés hors apprentis ;*
- *20 029 chefs d'entreprises et 1 419 conjoints collaborateurs ;*
- *5 680 apprentis travaillant dans un établissement immatriculé au RM.*

L'Artisanat est un secteur d'activité transversal constitué d'un tissu de petites et moyennes entreprises ayant des activités très diverses. Il dispose de deux atouts majeurs : sa proximité et son implantation en zone rurale. Localisés de façon homogène sur le territoire haut-normand, les artisans sont très présents en centre-ville et contribuent au renforcement du dynamisme économiques et du lien social en zone rurale comme en zone urbaine. Les artisans emploient près de 10% des salariés et plus de 40% des apprentis en Haute-Normandie favorisant ainsi l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi et notamment des jeunes partout en région.

Les entreprises artisanales peuvent être réparties en quatre grandes familles d'activité à savoir :

- ***L'Alimentation** (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur, chocolaterie, etc.) ;*
- ***Le Bâtiment** (maçonnerie, couverture, peinture, plomberie, électricité, chauffage, travaux publics, etc.) ;*
- ***La Production** (métiers du bois, mécanique industrielle, modélisme, stylisme, imprimerie, prothésistes dentaires et ongulaires, etc.) ;*
- ***Les Services** (coiffure, soins et beauté, fleuristes, réparation automobile, taxis, photographie, etc.).*

*Dans le cadre du contrat d'Objectif Artisanat piloté par la **Région Haute-Normandie** et dans le but de réaliser à terme, sous l'angle de l'emploi formation, une enquête économique sur le secteur de l'Alimentation en Haute-Normandie, l'Observatoire régional de l'Artisanat a été missionné par l'**UPA Haute-Normandie** afin de mettre en place fin 2014 une étude statistique sur le secteur de l'Alimentation. Cette étude est un état des lieux de l'information statistique disponible dans ce secteur et ce à trois niveaux :*

- *Caractériser le secteur de l'Alimentation dans le paysage économique régional ;*
- *Observer les grandes tendances du secteur notamment en termes d'emploi ;*
- *Analyser le marché de l'emploi dans ce secteur et fournir des informations en ce qui concerne les éventuelles difficultés de recrutement des artisans de l'Alimentation.*



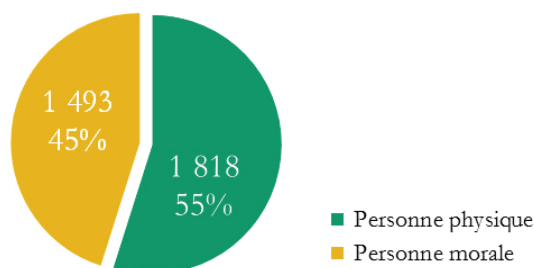
Les entreprises artisanales de l'Alimentation

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au répertoire des métiers les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de 10 salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Sous certaines conditions, les entreprises qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil des 10 salariés (on parle de « droit de suite »).

Au 30/06/2014, **3 311 entreprises artisanales sont comptabilisées dans le secteur de l'Alimentation en Haute-Normandie** par les services Centre de Formalité des Entreprises (CFE) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Eure et de la Seine-Maritime. **Elles représentent 12% des 27 710 entreprises comptabilisées en région toutes activités artisanales confondues.**

Répartition des entreprises selon leur personnalité juridique 30/06/2014



Parmi les 3 311 entreprises artisanales recensées, **1 818 entreprises sont des personnes physiques**, soit **55%**, et 1 493 sont des personnes morales, soit 45%.

Les personnes physiques représentent jusqu'à 65% des entreprises dans la charcuterie, 62% dans la boucherie et boucherie-charcuterie et 60% dans la boulangerie et boulangerie-pâtisserie.

A l'inverse, elles ne représentent que 40% des entreprises dans la fabrication de plats préparés et 42% dans la restauration rapide et vente de plats à emporter.

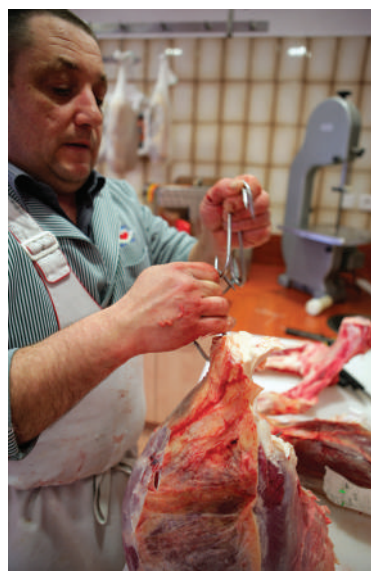
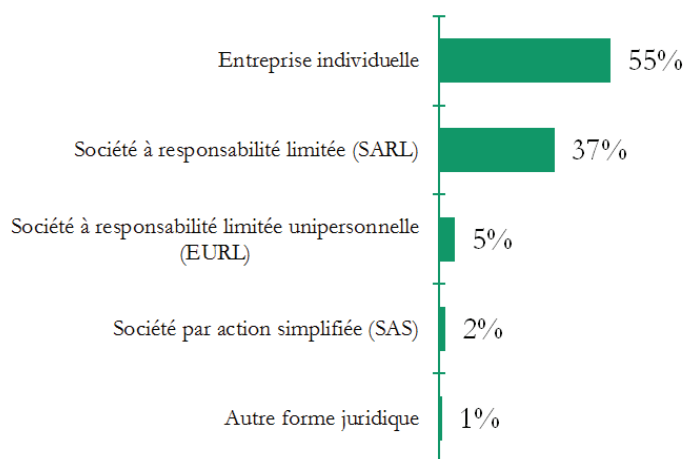
L'entreprise individuelle est la forme juridique la plus courante dans le secteur de l'Alimentation (55% des entreprises). La Société à Responsabilité Limitée (SARL) arrive ensuite en seconde position avec une part de 37%.

La SARL est très présente dans la fabrication de plats préparés (46% des entreprises) et dans la restauration rapide et vente de plats à emporter (43%).

Les auto-entreprises quant à elles sont marginales dans le secteur de l'Alimentation. **Le régime de l'auto-entrepreneur ne représente que 6% des entreprises dans le secteur de l'Alimentation** contre 16% dans l'Artisanat toutes activités confondues.

La restauration rapide et vente de plats à emporter fait exception à ce constat. En effet les auto-entreprises représentent 17% des 922 entreprises recensées dans cette activité.

Répartition des entreprises selon leur forme juridique - 30/06/2014

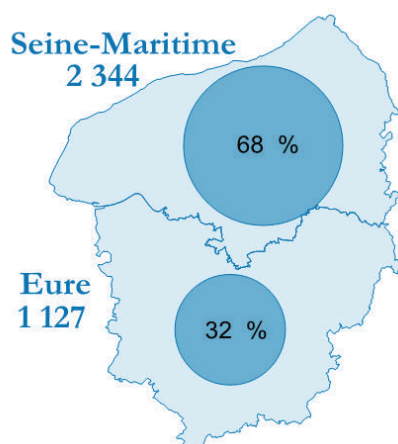


Les établissements artisanaux de l'Alimentation

L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Il produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, un des hôtels d'une chaîne hôtelière, la « boutique » d'un réparateur de matériel informatique... L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.

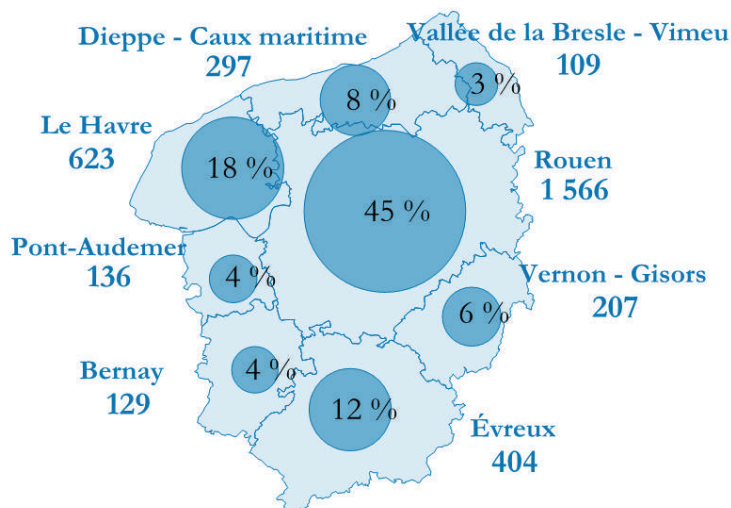
Au 30/06/2014, **3 471 établissements artisanaux font partis du secteur de l'Alimentation** (données des CFE des CMA de l'Eure et de la Seine-Maritime). Ils représentent **12% des 28 963 établissements recensés en région toutes activités artisanales confondues**.

Répartition des établissements par département
30/06/2014



68% des établissements de l'Alimentation, soit **2 344 établissements**, se situent en **Seine-Maritime** et 32%, soit 1 127 établissements sont localisés dans l'Eure.

Répartition des établissements par zone d'emploi
30/06/2014

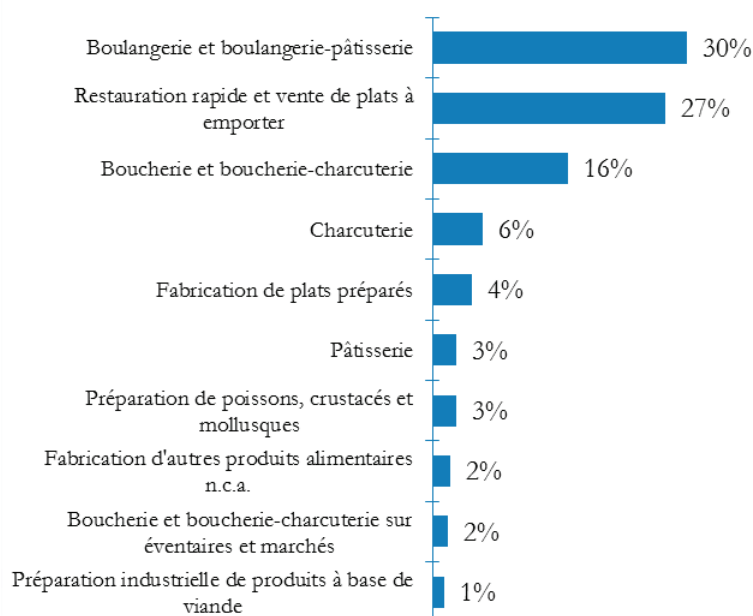


La zone d'emploi de Rouen englobe un nombre important d'établissements de l'Alimentation (1 566 établissements, soit 45%).

En nombre d'établissements, l'Alimentation est surreprésentée sur les zones d'emploi de Dieppe - Caux maritime (indice de spécificité * égal à 1,3) et Vallée de la Bresle - Vimeu (1,3).

A l'inverse, le secteur est sous-représenté sur Evreux (0,7) et Vernon - Gisors (0,7).

Répartition des établissements selon l'activité exercée
10 principales - 30/06/2014



Avec **1 035 établissements**, soit **30%**, la **boulangerie et boulangerie-pâtisserie** est l'activité la plus représentée dans le secteur de l'Alimentation en nombre d'établissements artisanaux.

Viennent ensuite la restauration rapide et vente de plats à emporter, avec 27% des établissements et la boucherie et boucherie-charcuterie, avec une part de 16%.

** L'indice de spécificité est ici le rapport entre le poids des établissements d'un secteur donné dans l'Artisanat d'une zone d'emploi et le poids des établissements de ce même secteur d'activité dans l'Artisanat régional. Si l'indice est supérieur à 1, alors le secteur en question est surreprésenté dans le territoire par rapport au niveau régional.*

Les établissements employeurs et les effectifs salariés hors apprentis de l'Alimentation

Pour rappel, sont immatriculés au répertoire des métiers les établissements exerçant une activité artisanale à titre principal ou secondaire. Mais lorsque l'activité artisanale est secondaire, seul une partie des salariés travaillant dans l'établissement concerné exerce un métier artisanal. C'est pourquoi, **les établissements employeurs exerçant une activité artisanale à titre principal** constituent notre champ d'analyse privilégié en ce qui concerne l'emploi salarié. **Les effectifs salariés hors apprentis** sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration de cotisations sociales aux Urssaf. Le périmètre économique de l'Urssaf couvre l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel.

Au 31/12/2013, avec **2 198 établissements employeurs** et **5 971 salariés hors apprentis**, le secteur de l'Alimentation représente **15%** des établissements employeurs et **14%** des effectifs salariés de l'Artisanat haut-normand.

70% des effectifs salariés de l'Alimentation, soit **4 153 salariés**, se situent en **Seine-Maritime** et 1 818 salariés, soit 30% travaillent dans l'Eure.

Etablissements employeurs et effectifs salariés par département - 31/12/2013

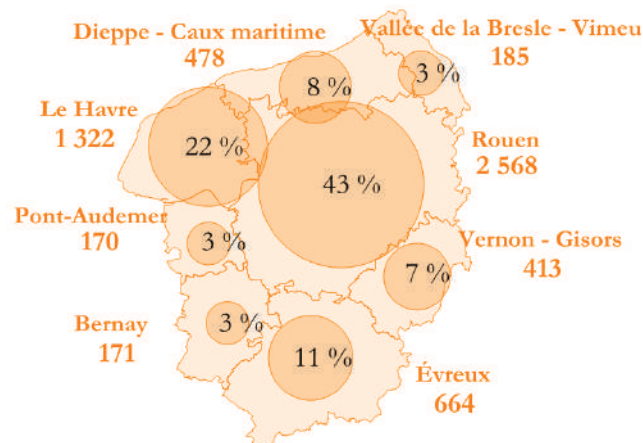
	Etablissements employeurs	Part du département	Effectifs salariés	Part du département
Eure	665	30%	1 818	30%
Seine-Maritime	1 533	70%	4 153	70%
Haute-Normandie	2 198		5 971	

Etablissements employeurs et effectifs salariés par activité (NAF) - 31/12/2013

	Etablissements employeurs	Part de l'activité	Effectifs salariés	Part de l'activité
Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	950	43%	3 244	54%
Boucherie et boucherie-charcuterie	402	18%	868	14%
Restauration rapide et vente de plats à emporter	414	19%	680	11%
Charcuterie	182	8%	605	10%
Préparation de poissons, crustacés et mollusques	62	3%	125	2%
Pâtisserie	53	2%	116	2%
Boucherie et boucherie-charcuterie sur éventaires et marchés	60	3%	96	2%
Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	15	1%	73	1%
Fabrication de fromage	5	0%	28	1%
Préparation industrielle de produits à base de viande	7	0%	27	1%
Autres activités du secteur de l'alimentation	48	3%	109	2%
Secteur de l'alimentation pris dans son ensemble	2 198		5 971	

Champ : activités artisanales à titre principal

Effectifs salariés par zone d'emploi - 31/12/2013



La zone d'emploi de Rouen compte le plus grand nombre de salariés de l'Alimentation (**2 568 salariés**, soit **43%**).

L'Alimentation est toutefois surreprésentée sur la zone d'emploi du Havre (indice de spécificité * égal à 1,3) et sous-représentée sur celle de Bernay (0,6).

Avec 950 établissements employeurs (soit 43%) et **3 244 salariés** (soit **54%**), la **boulangerie et boulangerie-pâtisserie** est l'activité la plus représentée dans le secteur de l'Alimentation.

Viennent ensuite la boucherie et boucherie-charcuterie avec 868 salariés (soit 14%), la restauration rapide et vente de plats à emporter avec 680 salariés (soit 11%) et la charcuterie avec 605 salariés (soit 10%).

* **L'indice de spécificité** est ici le rapport entre le poids des effectifs salariés d'un secteur donné dans l'Artisanat d'une zone d'emploi et le poids des effectifs salariés de ce même secteur d'activité dans l'Artisanat régional. Si l'indice est supérieur à 1, alors le secteur en question est surreprésenté dans le territoire par rapport au niveau régional.

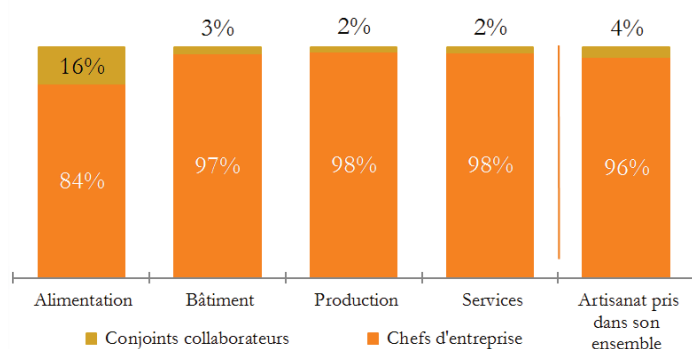
Les chefs d'entreprise et les conjoints collaborateurs de l'Alimentation

Parmi les dirigeants d'entreprise artisanale, on différencie le **chef d'entreprise** du **conjoint collaborateur**. Le chef d'entreprise est la personne physique qui dirige l'entreprise que celui-ci soit exploitant, gérant, directeur général, président, administrateur, etc. Le nombre de dirigeants et notamment de chefs d'entreprise excède le nombre d'entreprises artisanales. En effet une entreprise artisanale organisée en société peut être gérée par plusieurs chefs d'entreprise (plusieurs gérants, plusieurs administrateurs, un directeur général et un président, etc.).

De même le conjoint de l'entrepreneur individuel, de l'associé unique d'EURL ou du gérant majoritaire de SARL qui opte pour le statut de conjoint collaborateur n'est pas comptabilisé parmi les chefs d'entreprise mais fait tout de même parti des dirigeants. Les dirigeants peuvent employer des apprentis et des salariés. Certains dirigeants sont eux-mêmes salariés.

Précaution méthodologique : par mesure de simplification, afin de localiser le lieu de travail du dirigeant ou de repérer l'activité exercée par celui-ci, nous comptons plusieurs fois un même dirigeant si celui-ci dirige plusieurs entreprises.

Part des chefs d'entreprise et des conjoints collaborateurs par secteur d'activité (NAR4) - 30/06/2014



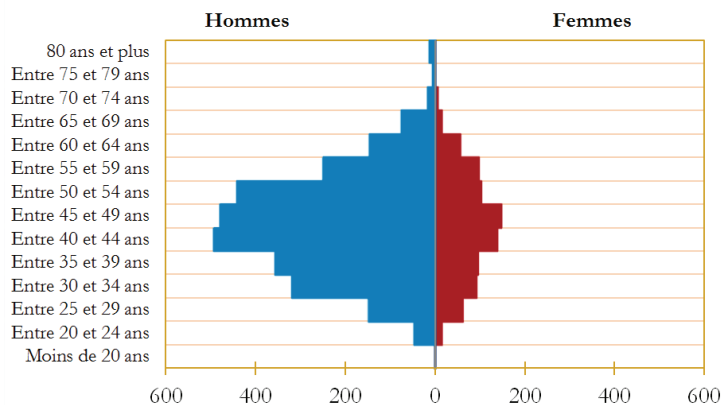
Au 30/06/2014, les CMA de l'Eure et de la Seine-Maritime comptabilisent **4 338 dirigeants** dans le secteur de l'Alimentation en région.

Le secteur de l'Alimentation est composé de :

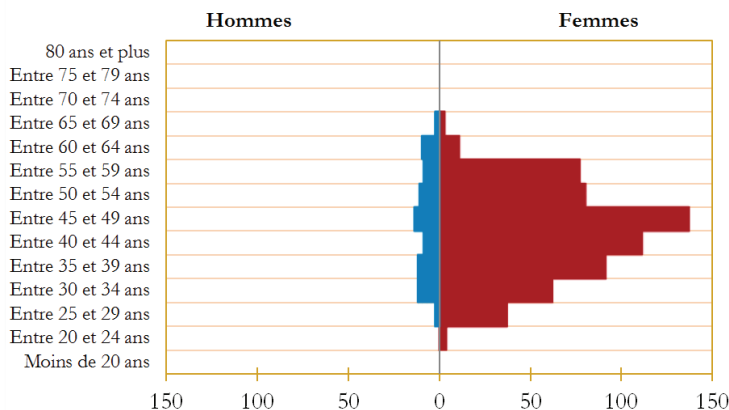
- **3 641 chefs d'entreprise**, soit **84%** des dirigeants ;
- **697 conjoints collaborateurs**, soit **16%** des dirigeants.

Ces-derniers sont surreprésentés dans le secteur de l'Alimentation par rapport à la moyenne toutes activités artisanales confondues (la part des conjoints étant de 16% dans le secteur de l'Alimentation contre 4% en moyenne).

Pyramide des âges des chefs d'entreprise - 30/06/2014



Pyramide des âges des conjoints collaborateurs - 30/06/2014



77% des chefs d'entreprise du secteur de l'Alimentation sont des **hommes** et 23% sont des femmes. A l'inverse, **88% des conjoints collaborateurs** sont des **femmes** et seulement 12% sont des hommes.

La tranche d'âge des 30 - 45 ans est la plus représentée parmi les dirigeants du secteur (45% des chefs et 47% des conjoints). Viennent ensuite les personnes âgées de 46 à 55 ans (30% des chefs et 34% des conjoints) et ceux âgés de plus de 55 ans (17% des chefs et 13% des conjoints). Les dirigeants de moins de 30 ans sont faiblement représentés : ils ne représentent que 8% des chefs d'entreprise et 6% des conjoints collaborateurs.

La part des seniors (plus de 55 ans) est légèrement moins importante dans le secteur de l'Alimentation comparativement à l'Artisanat pris dans son ensemble :

- La tranche d'âge des plus de 55 ans représente 17% des chefs d'entreprise dans l'Alimentation contre 19% en moyenne toutes activités artisanales confondues ;
- La tranche d'âge des plus de 55 ans représente 13% des conjoints collaborateurs dans l'Alimentation contre 18% en moyenne.

Les apprentis travaillant dans l'Alimentation

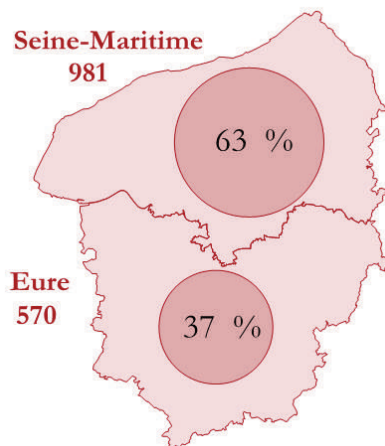
Les **apprentis en cours de formation** comptabilisés par les services apprentissage des Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure et de la Seine-Maritime sont ceux qui travaillent dans une entreprise immatriculée au Répertoire des Métiers exerçant une activité artisanale à titre principal ou secondaire.

Les apprentis en cours de formation sont tous les apprentis pour lesquels le contrat d'apprentissage est en cours à une date donnée quelle que soit la date de signature du contrat. Statistiquement, il s'agit d'un « stock » d'apprentis.

Au 31/12/2013, **1 551 apprentis travaillent dans le secteur de l'Alimentation** (données des services apprentissage des CMA de l'Eure et de la Seine-Maritime). Cela représente **0,5 apprentis par entreprise**.

Ils représentent 27% des 5 680 apprentis recensés en région toutes activités artisanales confondues alors que le secteur de l'Alimentation ne pèse que 12% des entreprises artisanales.

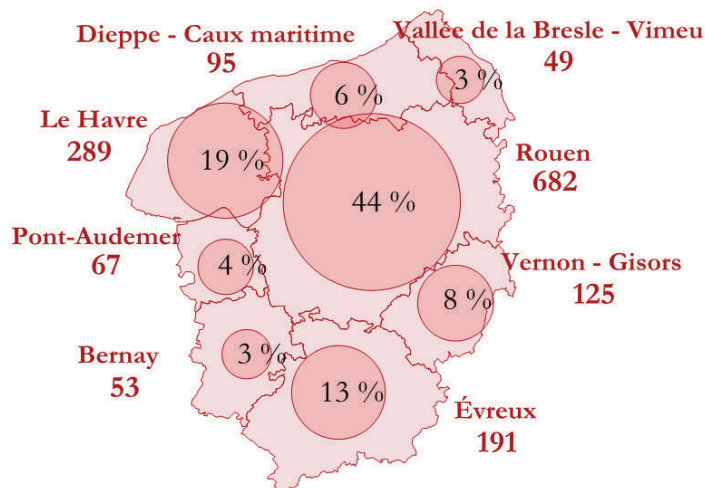
Répartition des apprentis par département
31/12/2013



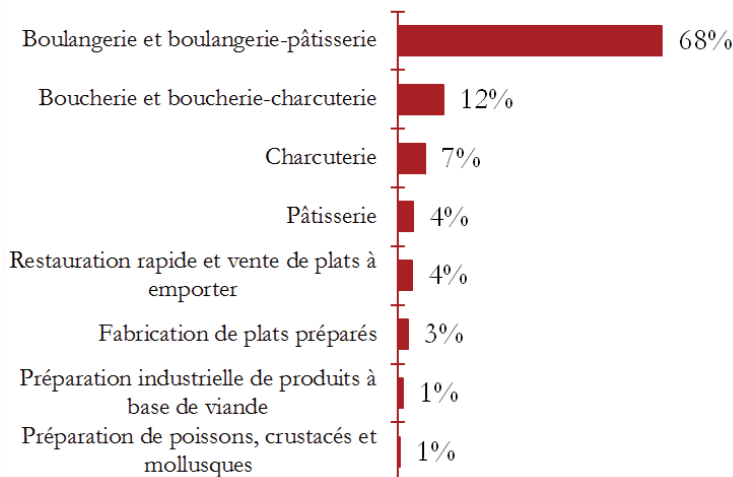
La zone de Rouen englobe un nombre important d'apprentis (682 apprentis, soit 44%), suivie de celle du Havre (289 apprentis, soit 19%).

La **Seine-Maritime** compte **981 apprentis** qui travaillent dans le secteur de l'Alimentation, soit **63%**, et l'Eure 570 apprentis, soit 37%.

Répartition des apprentis par zone d'emploi
31/12/2013



Répartition des apprentis selon l'activité de l'entreprise d'accueil
10 principales - 31/12/2013



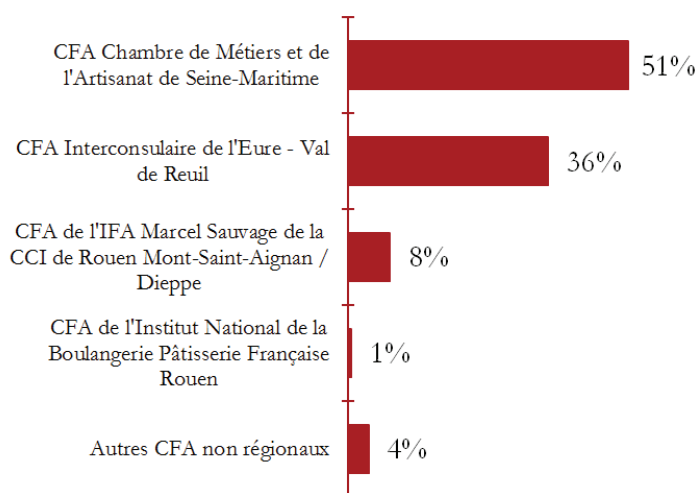
L'activité de boulangerie et boulangerie-pâtisserie arrive largement en tête concernant l'apprentissage dans le secteur de l'Alimentation haut-normand avec **1 059 apprentis**, soit une part de **68%**.

Viennent ensuite la boucherie et boucherie-charcuterie avec 184 apprentis, soit 12% et la charcuterie avec 108 apprentis, soit 7%.

Nota bene : 57 apprentis travaillent dans une entreprise ayant pour principale activité la restauration rapide et la vente de plats à emporter et parmi eux 44% sont en formation à l'IFA Marcel Sauvage de la CCI de Rouen. De même, 30% préparent un CAP cuisine et 26% préparent un CAP serveur.

Les apprentis travaillant dans l'Alimentation

Répartition des apprentis par CFA d'accueil
31/12/2013



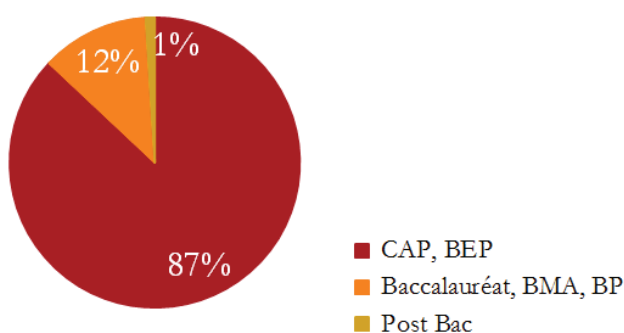
Au 31/12/2013, parmi les 1 551 apprentis recensés dans le secteur, **65% sont des hommes et 35% sont des femmes.**

Concernant l'âge des apprentis :

- 455 apprentis, soit 29%, ont moins de 16 ans ;
- **695 apprentis, soit 45%, ont entre 16 et 17 ans ;**
- 321 apprentis, soit 21%, ont entre 18 et 20 ans ;
- 80 apprentis, soit 5%, ont plus de 20 ans.

Nota bene : 424 apprentis, soit 27%, sont des hommes âgés de 16 ou 17 ans.

Répartition des apprentis selon le niveau de diplôme préparé - 31/12/2013

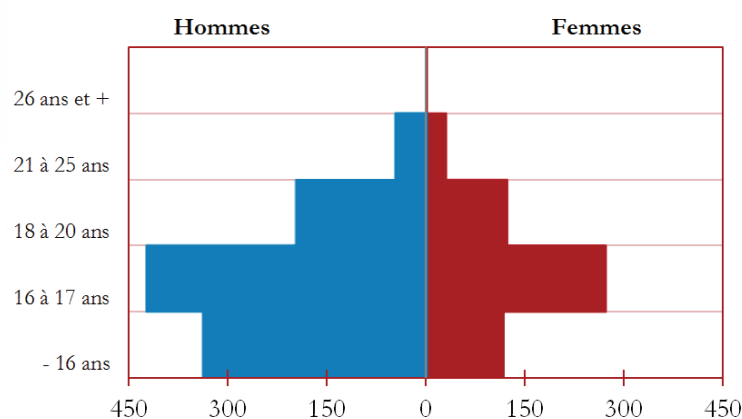


693 apprentis travaillant dans une entreprise relevant du secteur de l'Alimentation, soit 45%, sont en première année et **840 apprentis, soit 54% sont en deuxième année.**

Au 31/12/2013, **les CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-Maritime forment 784 apprentis**, dans le secteur de l'Alimentation ce qui représente **51%** des apprentis du secteur.

Viennent ensuite le CFA Interconsulaire de l'Eure - Val de Reuil avec 561 apprentis, soit 36% et le CFA de l'IFA Marcel Sauvage de la CCI de Rouen Mont-Saint-Aignan / Dieppe avec 118 apprentis, soit 8%.

Pyramide des âges des apprentis - 31/12/2013

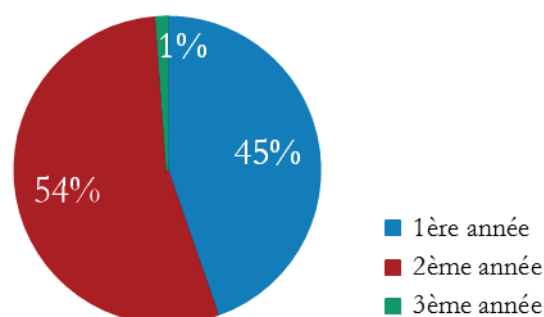


1 346 apprentis, soit 87% préparent une formation de niveau **CAP, BEP** et 197 apprentis, soit 12%, préparent une formation de niveau baccalauréat, brevet professionnel.

Il n'y a pas de différence significative dans la répartition hommes / femmes selon le niveau de diplôme préparé. 35% des apprentis préparant un diplôme de niveau CAP, BEP, sont des femmes et 33% des apprentis préparant un diplôme de niveau baccalauréat, brevet professionnel, sont des femmes.

Le niveau supérieur au baccalauréat est très marginal parmi les apprentis travaillant dans le secteur de l'Alimentation. Il ne concerne que 8 apprentis soit à peine 1% de l'ensemble.

Répartition des apprentis selon l'année de formation - 31/12/2013



Les entreprises artisanales de l'Alimentation

Au 30/06/2014, **3 311 entreprises artisanales** sont comptabilisées dans le secteur de l'Alimentation en Haute-Normandie par les services Centre de Formalité des Entreprises (CFE) des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de l'Eure et de la Seine-Maritime. **Cela représente une hausse semestrielle de 2,4% par rapport au 31/12/2013 et une hausse annuelle de 4% par rapport au 30/06/2013.**

Taux de survie des entreprises - date de référence 30/06/2014

	Taux de survie à 3 ans	Taux de survie à 1 an
Alimentation	75%	89%
Artisanat pris dans son ensemble	74%	86%

Le **taux de survie** des entreprises à 1 an est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur 1^{er} anniversaire. Il est donc égal au nombre d'entreprises créées au cours d'une année de référence ayant atteint ou dépassé leur premier anniversaire rapporté au total des créations d'entreprises de cette même année.

Cette méthode présente néanmoins une limite : en effet, le changement de forme juridique est parfois pris en compte dans les créations d'entreprises ce qui peut provoquer un léger biais dans le calcul du taux de survie.

Au 30/06/2014, le **taux de survie** des entreprises créées dans le secteur l'Alimentation est **de 89% à 1 an** et de **75% à 3 ans**. C'est légèrement plus favorable qu'en **moyenne toutes activités artisanales** confondues le taux de survie étant évalué à **86% à 1 an** et à **74% à 3 ans** en moyenne.

Evolution de la répartition des entreprises selon leur personnalité juridique

	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Personne physique	64%	63%	62%	60%	60%	58%	57%	56%	55%
Personne morale	36%	37%	38%	40%	40%	42%	43%	44%	45%

La part des personnes morales dans le nombre total d'entreprises du secteur de l'Alimentation augmente rapidement de semestre en semestre. Elle **était de 36% au 30/06/2010 contre 45% au 30/06/2014.**

Evolution de la répartition des entreprises selon leur forme juridique

	30/06/2010	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2012	30/06/2013	31/12/2013	30/06/2014
Entreprise individuelle	63%	62%	62%	60%	59%	58%	57%	56%	55%
Dont artisans et artisans commerçants	63%	61%	60%	57%	56%	54%	52%	50%	49%
Dont auto-entreprises (*)	0%	1%	2%	3%	3%	4%	5%	6%	6%
SARL	30%	31%	31%	32%	33%	34%	35%	36%	37%
EURL	5%	5%	5%	6%	6%	6%	6%	5%	5%
SAS	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	2%	2%
Autres formes juridiques	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%	1%

Si globalement **la part des entreprises individuelles dans le nombre total d'entreprises diminue de manière substantielle** dans le secteur de l'Alimentation (-13% entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014), la part des auto-entreprises, elle, augmente notamment depuis 2011 (*). **La part des SARL quant à elle augmente fortement** : 37% des entreprises au 30/06/2014 contre 30% au 30/06/2010.

(*) Nota bene : l'obligation d'immatriculation, pour les auto-entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal (1^{er} avril 2010), ensuite pour les auto-entreprises exerçant une activité artisanale à titre secondaire (1^{er} janvier 2015), provoque des hausses soudaines des immatriculations d'auto-entreprises au Répertoire des Métiers.

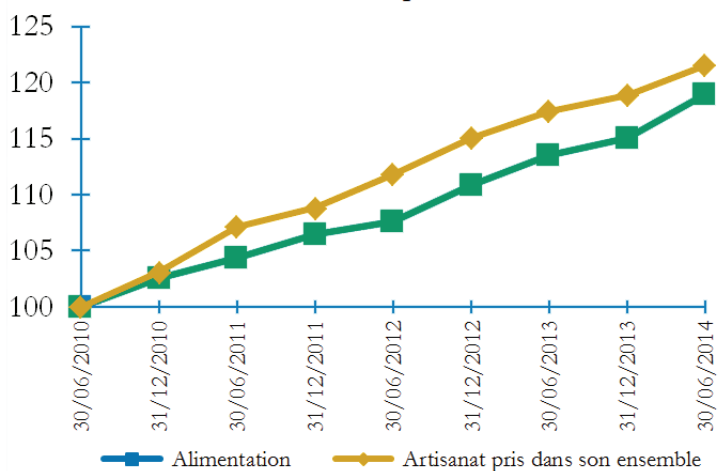
Les établissements artisanaux de l'Alimentation

Au 30/06/2014, **3 471 établissements artisanaux** font partis du secteur de l'Alimentation en Haute-Normandie. Cela représente une hausse semestrielle de 3% par rapport au 31/12/2013 et une hausse de annuelle de 5% par rapport au 30/06/2013.

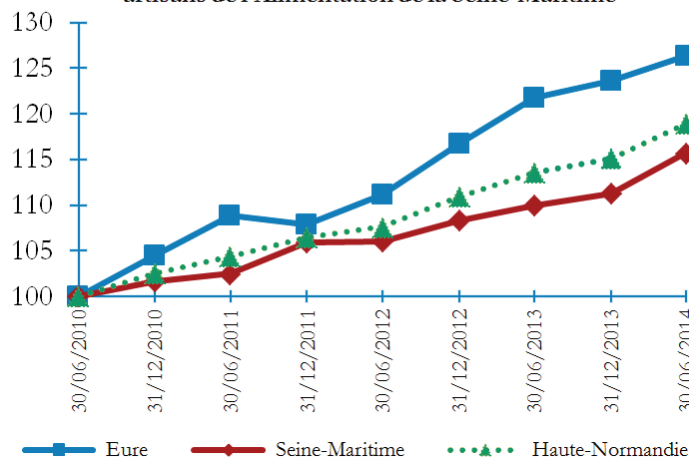
Répartition des établissements par département et par semestre

	Alimentation						Artisanat pris dans son ensemble en région	
	Haute-Normandie		Eure		Seine-Maritime		En valeur	Evol sem.
	En valeur	Evol sem.	En valeur	Evol sem.	En valeur	Evol sem.		
30/06/2010	2 918	-	892	-	2 026	-	23 837	-
31/12/2010	2 992	2,5%	932	4,5%	2 060	1,7%	24 574	3,1%
30/06/2011	3 047	1,8%	971	4,2%	2 076	0,8%	25 543	3,9%
31/12/2011	3 107	2,0%	962	-0,9%	2 145	3,3%	25 937	1,5%
30/06/2012	3 140	1,1%	992	3,1%	2 148	0,1%	26 658	2,8%
31/12/2012	3 236	3,1%	1 041	4,9%	2 195	2,2%	27 425	2,9%
30/06/2013	3 313	2,4%	1 086	4,3%	2 227	1,5%	27 990	2,1%
31/12/2013	3 358	1,4%	1 103	1,6%	2 255	1,3%	28 328	1,2%
30/06/2014	3 471	3,4%	1 127	2,2%	2 344	3,9%	28 963	2,2%

Evolution comparative
Alimentation et Artisanat pris dans ensemble



Evolution comparative
Artisans de l'Alimentation de l'Eure et
artisans de l'Alimentation de la Seine-Maritime



Au cours des 4 dernières années, **le nombre d'établissements a augmenté moins vite dans le secteur de l'Alimentation qu'en moyenne toutes activités artisanales confondues**. Le taux de variation annuel moyen est en effet de +4,4% dans le secteur de l'Alimentation contre +5,0% en moyenne au cours des 4 dernières années.

Pour autant, **la hausse du nombre d'établissements dans le secteur de l'Alimentation est nettement plus importante dans l'Eure qu'en Seine-Maritime**. Le taux de variation annuel moyen au cours des 4 dernières années est de +6,0% dans l'Eure contre +3,7% en Seine-Maritime et +4,4% en moyenne en Haute-Normandie.

Si on affine l'analyse par activité, **la hausse du nombre d'établissements est particulièrement importante dans la restauration rapide et vente de plats à emporter (+26% par an en moyenne sur 4 ans)**.

Le nombre d'établissements reste stable dans la pâtisserie (+1,6%), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+0,9% par an en moyenne sur 4 ans) et la boucherie et boucherie-charcuterie (-0,1%).

En revanche le nombre d'établissements diminue fortement dans les activités de fabrication de plats préparés (-4,8%), de charcuterie (-3,0%) et de préparation de poissons, crustacés et mollusques (-1,8%).

Les établissements employeurs et les effectifs salariés hors apprentis de l'Alimentation

Afin d'analyser l'évolution des effectifs salariés dans le secteur de l'Alimentation, on peut utiliser le fichier de l'Acoss disponible en libre accès sur leur site Internet dans lequel un recul sur 6 années est possible. Mais ce fichier présente un inconvénient majeur : les établissements employeurs et les effectifs salariés en région Haute-Normandie sont répartis par activité NAF niveau 732. Or la Nomenclature d'Activité Française (NAF) n'est pas adaptée au périmètre économique de l'Artisanat car il existe des activités NAF qui sont transversales avec le secteur de l'industrie, de la grande distribution, etc.

L'étude partenariale entre l'URSSAF Haute-Normandie et l'Observatoire régional de l'Artisanat a permis de contourner cette difficulté méthodologique en travaillant directement à partir du SIRET des établissements employeurs immatriculés au Répertoire des Métiers. Le rapprochement du fichier consulaire et du fichier de l'URSSAF Haute-Normandie a permis d'évaluer très précisément le nombre d'établissements employeurs et les effectifs salariés dans le secteur de l'Alimentation (voir données page 5 du présent document). Mais ces données sont datées du 31/12/2013 et ne permettent pas un recul sur plusieurs années.

Nous sommes donc contraint d'utiliser le fichier de l'Acoss et de travailler à partir du champ des **activités NAF 732 représentatives de l'Artisanat** haut-normand disponibles dans le fichier de l'Acoss.

Activités NAF niveau 732 représentatives du secteur de l'Alimentation

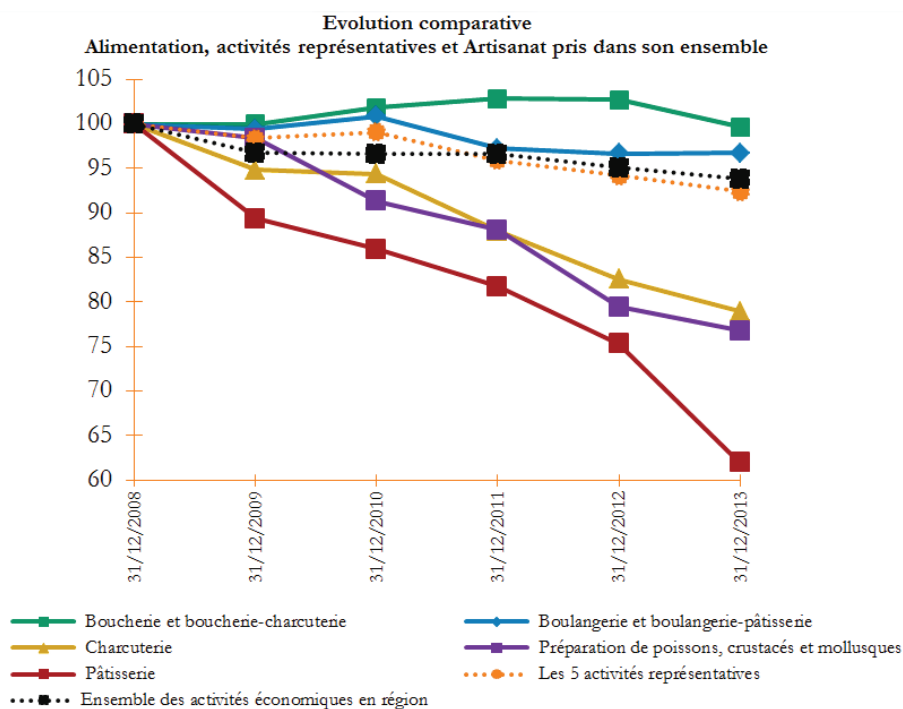
Code d'activité NAF	Libellé de l'activité NAF
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
4722Z	Boucherie et boucherie-charcuterie
1013B	Charcuterie
4723Z	Préparation de poissons, crustacés et mollusques
1071D	Pâtisserie

Répartition des salariés par activité représentative et par année

Code d'Activité NAF	Libellé de l'Activité NAF	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	Taux de variation sur 5 ans	Taux de variation annuel moyen sur 5 ans
4722Z	Boucherie et boucherie-charcuterie	1 121	1 121	1 141	1 153	1 151	1 117	-0,4%	-0,1%
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	3 549	3 529	3 579	3 450	3 430	3 432	-3,3%	-0,7%
1013B	Charcuterie	911	864	860	801	752	719	-21,1%	-4,6%
4723Z	Préparation de poissons, crustacés et mollusques	185	182	169	163	147	142	-23,2%	-5,2%
1071D	Pâtisserie	263	235	226	215	198	163	-38,0%	-9,1%
5 activités représentatives prises dans leur ensemble		6 029	5 931	5 975	5 782	5 678	5 573	-7,6%	-1,6%
Ensemble des activités économiques en région		492 720	476 772	476 156	476 099	468 408	462 080	-6,2%	-1,3%
<i>Autre activités non-représentative mais ayant son importance en valeur absolue car concernant 27% des établissements du secteur de l'Alimentation</i>									
5610C	Restauration rapide et vente de plats à emporter	2 639	2 795	3 088	3 271	3 382	3 394	28,6%	5,2%



Les établissements employeurs et les effectifs salariés hors apprentis de l'Alimentation



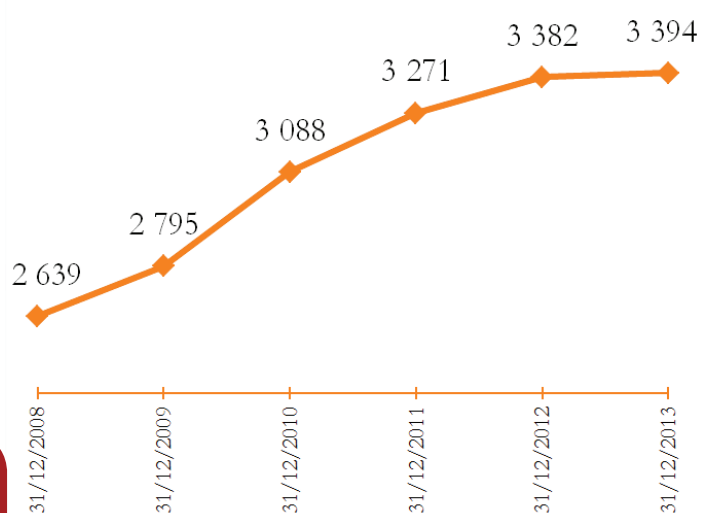
En moyenne sur 5 ans, **les effectifs salariés des 5 activités représentatives du secteur de l'Alimentation ont baissé de -1,6% par an en moyenne sur 5 ans** passant de 6 029 salariés au 31/12/2008 à 5 573 salariés au 31/12/2013. Cette baisse est légèrement plus importante qu'en moyenne tous secteurs confondus en région (-1,6% dans l'Alimentation contre -1,3% en moyenne tous secteurs confondus). Le décrochage consécutif à la crise économique de 2008 a fortement impacté le secteur de l'Alimentation à partir de 2011 avec une baisse des effectifs salariés de -3,2% au cours de cette année.

Les activités les moins impactées sont les activités de boucherie et de boucherie-charcuterie ainsi que les activités de boulangerie et boulangerie-pâtisserie qui voient leurs effectifs salariés baisser respectivement de -0,1% par an et de -0,7% par an en moyenne sur 5 ans.

Les activités les plus impactées sont par ordre d'importance :

- **La pâtisserie avec une baisse de -9,1%** par an en moyenne sur 5 ans ;
- La préparation de poissons, crustacés et mollusques avec une baisse de -5,2% ;
- La charcuterie avec une baisse de -4,6% par an.

Evolution du nombre de salariés
Restauration rapide et vente de plats à emporter



Il existe certaines activités transversales à plusieurs secteurs que l'on ne peut pas considérer comme représentatives de l'Alimentation. C'est le cas notamment de la Restauration rapide et vente de plats à emporter. Cette activité arrive néanmoins en 2^{de} position dans la répartition des établissements artisanaux de l'Alimentation par activité (voir page 4 du présent document).

Cette activité a connu une hausse importante de l'emploi salarié : **en moyenne sur 5 ans, le nombre de salariés a augmenté de +5,2% par an** avec toutefois un net ralentissement de la hausse en 2012 et en 2013.

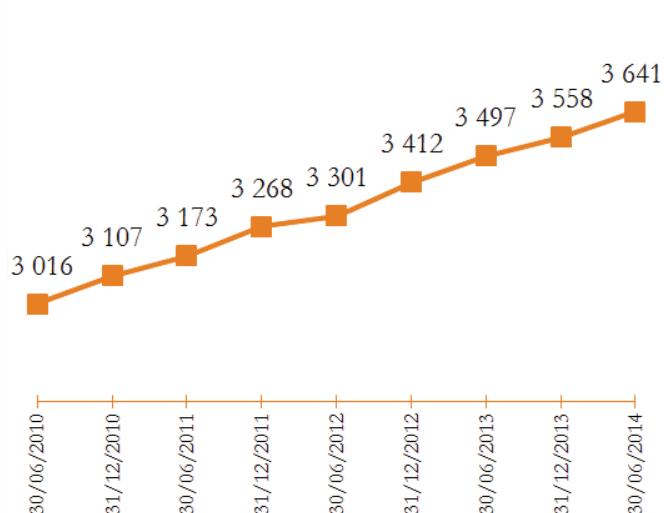
Les chefs d'entreprise et les conjoints collaborateurs de l'Alimentation

Au 30/06/2014, les CMA de l'Eure et de la Seine-Maritime comptabilisent **4 338 dirigeants** dans le secteur de l'Alimentation en région dont **3 641 chefs d'entreprises**, soit 84% et **697 conjoints collaborateurs**, soit 16%.

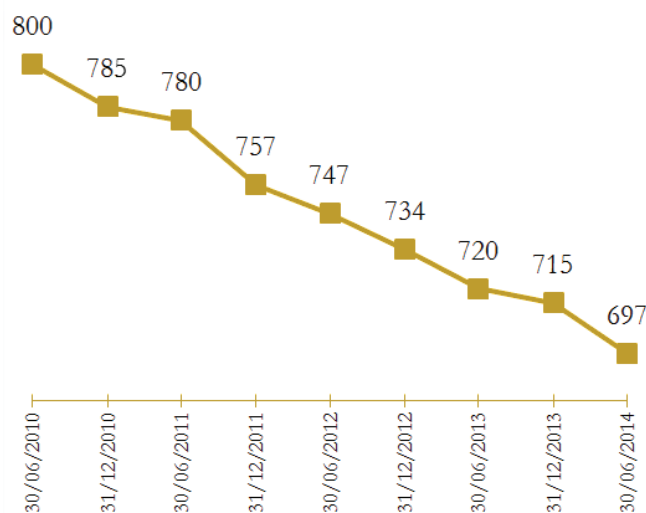
Répartition des chefs d'entreprise et des conjoints collaborateurs par semestre

	Chefs d'entreprise		Conjoints collaborateurs		Dirigeants	
	En valeur	Evol sem.	En valeur	Evol sem.	En valeur	Evol sem.
30/06/2010	3 016	-	800	-	3 816	-
31/12/2010	3 107	3,0%	785	-1,9%	3 892	2,0%
30/06/2011	3 173	2,1%	780	-0,6%	3 953	1,6%
31/12/2011	3 268	3,0%	757	-2,9%	4 025	1,8%
30/06/2012	3 301	1,0%	747	-1,3%	4 048	0,6%
31/12/2012	3 412	3,4%	734	-1,7%	4 146	2,4%
30/06/2013	3 497	2,5%	720	-1,9%	4 217	1,7%
31/12/2013	3 558	1,7%	715	-0,7%	4 273	1,3%
30/06/2014	3 641	2,3%	697	-2,5%	4 338	1,5%

Evolution du nombre de chefs d'entreprise



Evolution du nombre de conjoints collaborateurs



Le nombre de chefs d'entreprise augmente mais le nombre de conjoints collaborateurs diminue dans le secteur de l'Alimentation :

- La hausse du nombre de **chefs d'entreprise** est de **+21%** entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014 ;
- La baisse du nombre de **conjoints collaborateurs** est de **-13%** entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014 ;
- En moyenne le nombre de dirigeants augmente donc de 14% entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014.

Indépendamment du fait que certains dirigeants sont salariés de leur propre entreprise, **une hausse de l'emploi non-salarié est constatée depuis plusieurs années dans le secteur de l'Alimentation.**



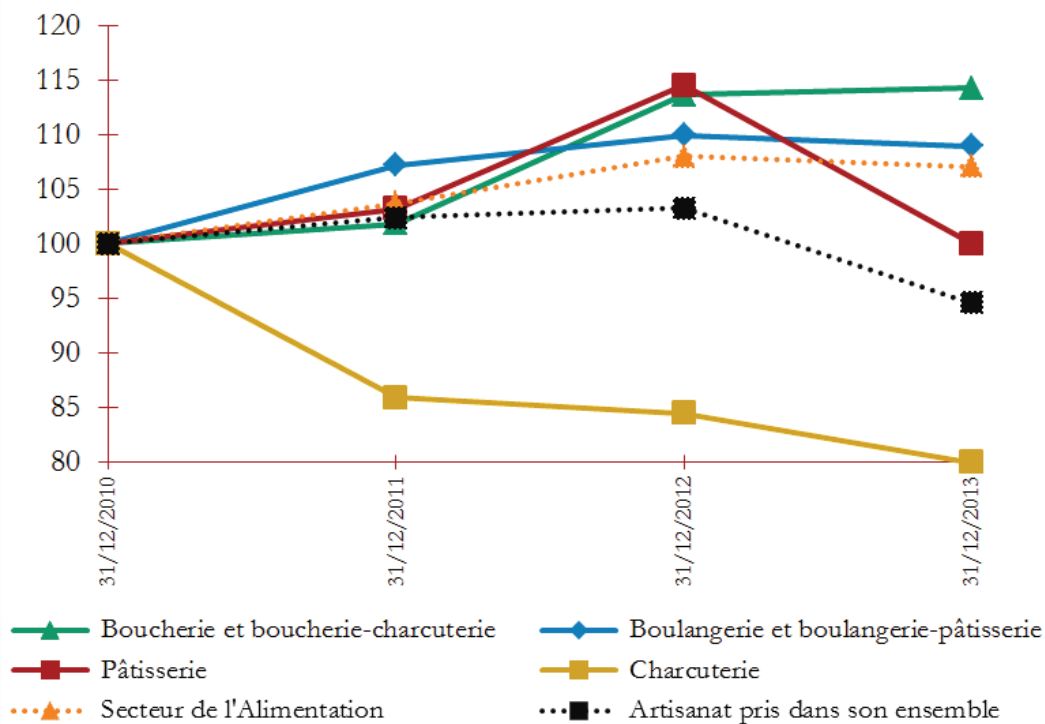
Les apprentis travaillant dans l'Alimentation

Au 31/12/2013, **1 551** apprentis travaillent dans le secteur de l'Alimentation.

Répartition des apprentis par activité (les principales) et par année

Code d'Activité NAF	Libellé de l'Activité NAF	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	Taux de variation sur 3 ans	Taux de variation annuel moyen sur 3 ans
4722Z	Boucherie et boucherie-charcuterie	161	164	183	184	14,3%	4,6%
1071C	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	972	1 042	1 069	1 059	9,0%	2,9%
1071D	Pâtisserie	62	64	71	62	0,0%	0,0%
1013B	Charcuterie	135	116	114	108	-20,0%	-7,2%
Autres activités du secteur		118	116	127	138	16,9%	5,4%
Secteur de l'Alimentation pris dans son ensemble		1 448	1 502	1 564	1 551	7,1%	2,3%
Artisanat pris dans son ensemble		6 003	6 146	6 198	5 680	-5,4%	-1,8%

Evolution comparative
Alimentation, 4 premières activités et Artisanat pris dans son ensemble



Au cours des 3 dernières années, **le nombre d'apprentis a augmenté dans le secteur de l'Alimentation alors qu'il a baissé en moyenne toutes activités artisanales confondues**. Le taux de variation annuel moyen est en effet de +2,3% dans le secteur de l'Alimentation contre -1,8% en moyenne toutes activités artisanales confondues.

Les activités qui ont vu le nombre d'apprentis augmenter sont :

- **La boucherie et boucherie-charcuterie** avec une **hausse de +4,6% par an en moyenne sur 3 ans** ;
- **La boulangerie et boulangerie-pâtisserie** avec une hausse de **+2,9% par an**.

A l'inverse, **la charcuterie a subi une baisse du nombre d'apprentis : -7,2% par an en moyenne sur 3 ans**.

A noter que l'année 2013 est une mauvaise année concernant l'apprentissage :

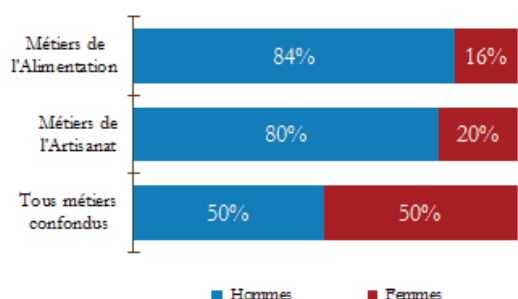
- Une inversion de tendance est observable dans la boucherie et boucherie-charcuterie et dans la boulangerie et boulangerie-pâtisserie, le nombre d'apprentis ayant cessé d'augmenter en 2013 (évolution respective de +0,5% et de -0,9%) ;
- Dans la pâtisserie et dans la charcuterie, le nombre d'apprentis a fortement chuté en 2013 avec une baisse respective de -12,7% et de -5,3%.

Ces statistiques portent sur les **demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle Emploi et sur les **offres confiées par les employeurs** à Pôle Emploi. Elles sont établies et diffusées chaque mois conjointement par la DARES et Pôle Emploi. Les métiers ROME retenus sont les métiers ROME les plus représentatifs du secteur de l'Alimentation à savoir 5 métiers ROME parmi une liste de 103 métiers ROME considérés comme représentatifs de l'Artisanat. Cette liste a été travaillée par un Comité d'experts lors de réunions techniques entre l'Observatoire régional de l'Artisanat et la DIRECCTE Haute-Normandie.

Profil des demandeurs d'emploi au 31/12/2013

CODE ROME	LIBELLE ROME
D1101	Boucherie
D1102	Boulangerie - viennoiserie
D1103	Charcuterie - traiteur
D1104	Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie
D1105	Poissonnerie

Métiers de l'Alimentation
Répartition des demandeurs d'emploi
par sexe - 31/12/2013

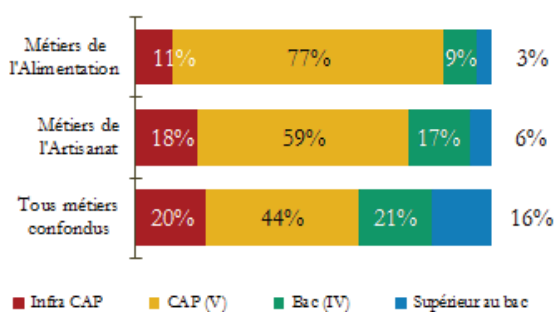


On observe une forte représentation de la tranche d'âge des **moins de 30 ans** (60%, soit **747 individus**) parmi les demandeurs d'emploi postulant dans les métiers de bouche.

Pour autant, les moins de 30 ans ne représentent que 29% des demandeurs d'emploi dans la poissonnerie et 42% des demandeurs d'emploi dans la boucherie.

La tranche d'âge des moins de 30 ans concentre 60% des demandeurs d'emploi dans ce secteur contre 48% pour l'ensemble des métiers de l'Artisanat.

Métiers de l'Alimentation
Répartition des demandeurs d'emploi
selon le niveau de formation - 31/12/2013



Ces **5 métiers ROME** ont été retenus dans notre champ d'analyse des métiers représentatifs de l'Alimentation.

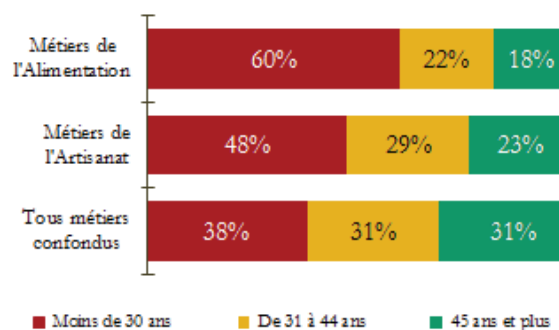
Au 31 décembre 2013, **1 239 demandeurs d'emploi catégories A, B et C** postulent sur ces métiers en Haute-Normandie. Cela représente **7%** des 18 944 demandeurs d'emploi recherchant dans les métiers représentatifs du secteur de l'Artisanat.

Nota bene : un demandeur d'emploi catégorie A, B et C est tenu de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

84% des demandeurs d'emploi recherchant dans les métiers représentatifs du secteur de l'Alimentation sont des **hommes**, soit **1 040 individus**, contre 50% tous métiers confondus en région.

La part des femmes est néanmoins importante dans la poissonnerie (50%) et significative dans la pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie (30%).

Métiers de l'Alimentation
Répartition des demandeurs d'emploi
par tranche d'âge - 31/12/2013



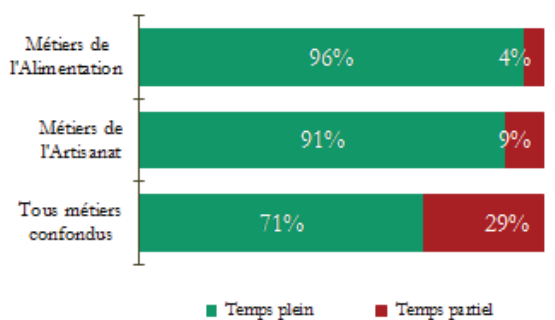
Parmi les 1 239 demandeurs d'emploi recensés dans l'Alimentation, 11%, soit 132 individus, ont un niveau de diplôme inférieur au CAP et **77%**, soit **949 individus**, ont un **niveau CAP**.

La part des demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation inférieur au baccalauréat est surreprésentée dans les métiers de bouche comparativement à l'ensemble des métiers de l'Artisanat et à l'ensemble des métiers en région : 88% contre respectivement 77% et 64%.

Type d'offres d'emploi proposées en 2013

En 2013, **896 offres d'emploi** ont été enregistrées par Pôle Emploi dans les métiers de l'Alimentation. Cela représente **14%** des 6 183 offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans les métiers de l'Artisanat.

Métiers de l'Alimentation
Répartition des offres d'emploi
selon le temps travail proposé - 31/12/2013



Avec **856 offres d'emploi**, soit **96%**, le **temps plein est le temps de travail prédominant parmi les offres d'emploi proposées dans les métiers de bouche.**

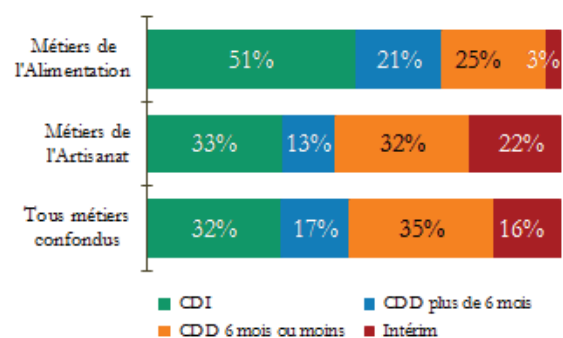
C'est plus qu'en moyenne tous métiers artisanaux confondus (91%) et surtout tous métiers confondus en région (71%).

On constate également que parmi les offres d'emploi proposées dans les métiers de l'Alimentation, le **CDI** arrive en tête avec **454 offres d'emploi**, soit **51%**, suivi du CDD de 6 mois ou moins avec 224 offres, soit 21%.

Le CDI est majoritaire dans le secteur de l'Alimentation (51%) comparativement à la moyenne tous métiers artisanaux confondus (33%) et tous métiers confondus en région (32%).

A l'inverse, l'intérim est moins présent avec une part de 3% contre 22% dans l'Artisanat et 16% tous métiers confondus.

Métiers de l'Alimentation
Répartition des offres d'emploi
selon le type de contrat proposé - 31/12/2013



Les offres d'emploi proposées dans le secteur de l'Alimentation sont donc majoritairement des offres d'emploi à **temps plein (96%)** et des offres d'emploi **durables (72% des offres sont des contrats de plus de 6 mois)**. Ce constat est homogène dans chacun des 5 métiers de bouche concernés.

Le secteur de l'Alimentation présente donc un niveau de sécurité plus important pour les demandeurs d'emploi comparativement à l'Artisanat haut-normand pris dans son ensemble et à la région tous métiers confondus.

Nota bene : les offres d'emploi durables sont définies comme des offres d'emploi pour des contrats de plus de 6 mois (CDI et CDD de plus de 6 mois).

Un métier transversal : la vente en alimentation

Dans le cadre particulier de l'Artisanat de l'Alimentation, l'analyse proposée porte sur les métiers les plus représentatifs. Pour autant, il existe des métiers transversaux à plusieurs secteurs que l'on ne peut pas considérer comme représentatifs de l'Artisanat. C'est le cas notamment de la vente en alimentation. Dans ce métier, les femmes sont majoritaires parmi les demandeurs d'emploi : on compte 1 560 femmes, soit 89% des 1 751 demandeurs d'emploi recensés au 31/12/2013.

Par ailleurs, parmi les 643 offres enregistrées par Pôle Emploi en 2013, 60% sont à temps plein contre plus de 95% dans le champ des métiers représentatifs de l'Artisanat de l'Alimentation. La vente en alimentation présente donc des caractéristiques qui lui sont propres. La sécurité des emplois proposés dans le secteur de l'Alimentation n'est pas aussi prégnante dans ce métier transversal.



Confrontation entre l'offre et la demande d'emploi en 2013

En 2013, Pôle Emploi enregistre **1 840 demandes d'emploi** (catégories A, B, C) et **896 offres d'emploi** dans les métiers représentatifs du secteur de l'Alimentation. Cela représente **8%** des 23 665 demandes d'emploi et pour rappel **14%** des 6 183 offres d'emploi enregistrées par les agences Pôle Emploi dans les métiers de l'Artisanat.

Le **taux de tension quantitatif** dans ce secteur est de **2,1 demandes pour une offre**. La tension observée sur le marché de l'emploi est donc plus élevée dans les métiers de bouche (2,1) qu'en moyenne tous métiers artisanaux confondus (3,8). Un taux de tension pour un métier donné est le rapport entre le nombre de demandes et le nombre d'offres d'emploi. Un taux inférieur à 1,5 traduit théoriquement des difficultés de recrutement.

Métiers de l'Alimentation
Confrontation entre la demande et l'offre d'emploi
par département - 2013

	Demandes d'emploi	Part du département	Offres d'emploi	Part du département	Taux de tension
Eure	575	31%	338	38%	1,7
Seine-Maritime	1 265	69%	558	62%	2,3
Haute-Normandie	1 840		896		2,1

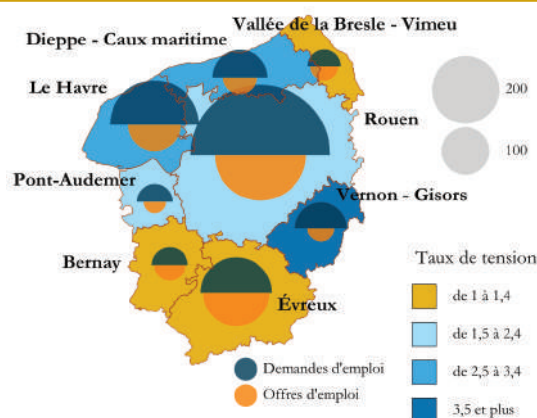
La Seine-Maritime regroupe 69% des demandes et 62% des offres d'emploi dans l'Alimentation et l'Eure 31% des demandes et 38% des offres.

Le nombre de demandes semble insuffisant au regard du nombre d'offres d'emploi dans l'Eure (1,7 demandes pour une offre) et notamment le sud-est de l'Eure. Les artisans de l'Alimentation peuvent avoir des difficultés à recruter sur ce territoire si les qualifications des demandeurs ne sont pas adaptées aux emplois offerts. Cette observation peut être reliée à une insuffisance de l'offre de formation en apprentissage et au manque de mobilité des apprentis sur ce territoire.

Métiers de l'Alimentation
Confrontation entre la demande et l'offre d'emploi
par métier ROME - 2013

Code ROME	Métiers ROME	Demandes d'emploi	Offres d'emploi	Taux de tension
Ceux qui comptabilisent le plus d'offres				
D1101	Boucherie	408	312	1,3
D1102	Boulangerie - viennoiserie	652	249	2,6
D1104	Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	607	218	2,8
D1103	Charcuterie - traiteur	115	84	1,4
D1105	Poissonnerie	58	33	1,8
Les moins en tension				
D1104	Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie	607	218	2,8
D1102	Boulangerie - viennoiserie	652	249	2,6
Les plus en tension				
D1101	Boucherie	408	312	1,3
D1103	Charcuterie - traiteur	115	84	1,4

Métiers de l'Alimentation
Confrontation entre la demande et l'offre d'emploi
par zone d'emploi - 2013



Nota bene : l'Apprentissage est très présent dans le secteur de l'Alimentation. Ce secteur regroupe 28% des apprentis travaillant dans une entreprise artisanale alors qu'il ne concerne que 12% des entreprises artisanales.

Il existe des **tensions locales** sur le marché du travail dans le secteur de l'Alimentation sur les zones d'emploi d'**Évreux** (taux de tension égal à **1,2**), **Bernay** (**1,4**) et **Vallée de la Bresle - Vimeu** (**1,4**).

Parmi les métiers représentatifs du secteur de l'Alimentation, la **boucherie** et la boulangerie - viennoiserie comptabilisent le plus d'offres d'emploi : respectivement **312 offres**, soit **35%** et 249 offres, soit 28%.

Dans les métiers de la viande, le nombre de demandes d'emploi semble insuffisant au regard du nombre d'offres ce qui peut se traduire par des difficultés de recrutement. Le taux de tension est en effet de **1,3** dans la **boucherie** et de **1,4** dans la **charcuterie - traiteur**.

A l'inverse, le nombre de demandes d'emploi compense le nombre d'offres dans les métiers de la pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie et de la boulangerie - viennoiserie avec un taux de tension respectif de 2,8 et de 2,6.

Concernant la vente en alimentation, il y a peu de tensions sur le marché de l'emploi, Pôle Emploi comptabilisant 3,7 demandes pour une seule offre.

En conclusion, le secteur de l'Alimentation (boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur, chocolaterie, etc.) présente les caractéristiques et les grandes tendances suivantes :

LES ENTREPRISES

- Au 30/06/2014, 3 311 entreprises soit **12% des entreprises artisanales en région** ;
- 55% sont des entreprises individuelles et 37% sont des SARL ;
- **Le taux de survie des entreprises est de 89% à 1 an et de 75% à 3 ans** ;
- La part des entreprises individuelles diminue (-13% entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014) tandis que la part des SARL augmente de manière substantielle (+23% sur la même période).

LES ETABLISSEMENTS

- Au 30/06/2014, 3 471 établissements, soit **12% des établissements artisanaux en région** ;
- 68% se situent en Seine-Maritime et 32% dans l'Eure ;
- **30% des établissements sont des boulangeries et des boulangeries-pâtisseries**, 16% des boucheries et des boucheries-charcuteries et 6% des charcuteries ;
- **Hausse du nombre d'établissements : le nombre d'établissements a augmenté de 4,4% par an en moyenne sur 4 ans entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014.** C'est moins qu'en moyenne toutes activités artisanales confondues (+5,0% par an en moyenne) ;
- **Cette hausse du nombre d'établissements est plus prononcée dans l'Eure (+6,0% par an en moyenne) qu'en Seine-Maritime (+3,7%)** ;
- Le nombre d'établissements reste stable dans la pâtisserie (+1,6%), la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+0,9%) et la boucherie et boucherie-charcuterie (-0,1%). En revanche, **il diminue dans la charcuterie (-3,0%)**.

LES SALARIES

- Au 31/12/2013, 5 971 salariés travaillant dans un établissement ayant une activité artisanale de l'Alimentation à titre principal, soit **14% des salariés de l'Artisanat haut-normand** ;
- 70% des salariés travaillent en Seine-Maritime et 30% dans l'Eure ;
- **54% des salariés travaillent dans la boulangerie et boulangerie-pâtisserie**, 14% dans la boucherie et boucherie-charcuterie et 10% dans la charcuterie ;
- **Baisse de l'emploi salarié : le nombre de salariés a diminué de 1,6% par an en moyenne sur 5 ans entre le 31/12/2008 et le 31/12/2013.** Le nombre de salariés reste stable dans la boucherie et boucherie-charcuterie (-0,1%) et la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (-0,7%). En revanche, **il diminue fortement dans la pâtisserie (-9,1%), la préparation de poissons, crustacés et mollusques (-5,2%) et la charcuterie (-4,6%)**.

LES CHEFS D'ENTREPRISE ET LES CONJOINTS COLLABORATEURS

- Au 30/06/2014, 3 641 chefs d'entreprises et 697 conjoints collaborateurs ;
- **Forte proportion de conjoints collaborateurs parmi les dirigeants : 16% des dirigeants sont des conjoints collaborateurs dans ce secteur contre seulement 4% en moyenne toutes activités artisanales confondues** ;
- 77% des chefs sont des hommes et 88% des conjoints collaborateurs sont des femmes ;
- 17% des chefs d'entreprise et 13% des conjoints collaborateurs ont plus de 55 ans ;
- **Hausse probable de l'emploi non-salarié : Le nombre de chefs d'entreprise a augmenté de 4,8% par an en moyenne sur 4 ans entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014** tandis que le nombre de conjoints collaborateurs a diminué de 3,4% par an en moyenne sur la même période. Une grande partie des dirigeants étant des travailleurs non salariés, on en déduit une hausse de l'emploi non-salarié.

LES APPRENTIS

- **L'apprentissage est très présent dans le secteur de l'Alimentation** : au 31/12/2013, 1 551 apprentis, soit 27% des apprentis travaillant dans un établissement immatriculé au Répertoire des Métiers, alors que ce secteur ne représente que 12% des établissements artisanaux en région ;
- 63% des apprentis travaillent en Seine-Maritime et 37% dans l'Eure ;
- **68% des apprentis travaillent dans la boulangerie et boulangerie-pâtisserie**, 12% dans la boucherie et boucherie-charcuterie et 7% dans la charcuterie ;
- 65% des apprentis sont des hommes, 45% ont 16 ou 17 ans et **87% préparent un CAP/BEP** ;
- **Le nombre d'apprentis augmente dans le secteur de l'Alimentation alors qu'il diminue en moyenne toutes activités artisanales confondues** : le nombre d'apprentis a augmenté de 2,3% par an en moyenne sur 3 ans entre le 31/12/2010 et le 31/12/2013 avec néanmoins un net ralentissement en 2013 (-0,8%). **A l'inverse le nombre d'apprentis diminue en moyenne toutes activités artisanales confondues** (-1,8% par an en moyenne) ;
- **Le nombre d'apprentis augmente dans la boucherie et boucherie-charcuterie (+4,6%) et la boulangerie et boulangerie-pâtisserie (+2,9%)**. A l'inverse, **il diminue fortement dans la pâtisserie (-7,2%)**.

LE MARCHE DE L'EMPLOI

- En 2013, 1 840 demandes d'emploi et 896 offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi, soit respectivement 8% des demandes et **14% des offres d'emploi recensées dans les métiers représentatifs de l'Artisanat haut-normand**. **35% des offres émises concernent la boucherie et 28% la boulangerie - viennoiserie** ;
- **La qualité des offres d'emploi proposées dans le secteur de l'Alimentation est élevée** : **96% des offres émises dans ce secteur sont à temps plein et 72% concernent des emplois durables** (CDI et CDD de plus de 6 mois).
- Avec 2,1 demandes pour une offre d'emploi dans le secteur de l'Alimentation contre 3,8 demandes pour une offre d'emploi tous métiers artisanaux confondus, la tension au recrutement semble plus élevée dans ce secteur.
- **Des tensions locales au recrutement dans le sud-ouest de l'Eure** : **il existe des tensions locales au recrutement notamment sur les zones d'emploi d'Evreux** (taux de tension égal à 1,2) et de Bernay (1,4) ;
- **Des tensions au recrutement dans les métiers de la viande** : dans les métiers de la boucherie (taux de tension égal à 1,3) et de la charcuterie - traiteur (1,4), le nombre de demandes semble insuffisant comparativement au nombre d'offres ce qui entraîne théoriquement des difficultés quantitatives au recrutement dans ces métiers.

CAS PARTICULIER : la restauration rapide et vente de plats à emporter

- 27% des établissements du secteur de l'Alimentation immatriculés au Répertoire des Métiers ;
- 11% des salariés hors apprentis du secteur ;
- 4% des apprentis du secteur ;
- **Le nombre d'établissements a augmenté de 26% par an en moyenne sur 4 ans dans cette activité entre le 30/06/2010 et le 30/06/2014** ;
- **Le nombre de salariés a augmenté de 5,2% par an en moyenne sur 5 ans dans cette activité entre le 31/12/2008 et le 31/12/2013** ;
- *Les offres d'emploi proposées dans la vente en alimentation, métier représentatif de cette activité, sont moins qualitatives (60% des offres sont proposées à temps plein). De plus, il y a peu de tension sur le marché de l'emploi dans ce métier (taux de tension égal à 3,7).*

3 311 entreprises

3 471 établissements

2 198 établissements employeurs

5 971 salariés

1 551 apprentis

3 641 chefs d'entreprise

697 conjoints collaborateurs



Immeuble Hastings
27, rue du 74ème RI
BP 1153
76 176 Rouen Cedex



web

© Phovoir

Directeur de la publication : Bruno Lefebvre

Réalisation : Loïc Minouflet

lminouflet@crma-haute-normandie.fr

Tél : 02 32 18 06 43

www.crma-haute-normandie.fr

Avec la participation de PUPA Haute-Normandie et de la CGAD Haute-Normandie

